

Rapport public Parcoursup session 2022

ENSAP - Ecole Nationale Supérieure Architecture Paysage de Bordeaux - Paysage (18546)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2022.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
ENSAP - Ecole Nationale Supérieure Architecture Paysage de Bordeaux - Paysage (18546)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	315	47	51	15

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus locaux

FORMATION PAYSAGE

-

La formation PAYSAGE est une formation complète sur 5 années. Elle débouche sur l'obtention du diplôme de paysagiste d'État.

Il ne s'agit pas d'une option ou d'une mention rattachée à la formation Architecture et au diplôme d'Etat d'architecte.

La formation de paysagiste vise à l'acquisition de savoirs, de pratiques et de méthodes s'inscrivant à la charnière entre différents champs disciplinaires, et de savoir-faire, dont l'analyse et la conception des paysages nécessitent l'articulation.

Les principaux objectifs de la formation sont décrits en terme de compétences, par domaines d'enseignement :

- théories et pratiques du projet de paysage
- démarche artistique
- culture technique et sciences de l'environnement
- compréhension des paysages dans l'espace et le temps
- politiques, acteurs, économie et cadre d'action du projet de paysage
- langage et représentation
- initiation à la recherche.

La maîtrise d'une langue vivante étrangère (niveau B2) est requise pour l'obtention du diplôme.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un brevet de technicien spécialité "collaborateur d'architecte", "Agencement" ou "Technicien d'étude du bâtiment. Option B : Assistant en Architecture"
- . Les candidats européens titulaires ou en préparation d'un équivalent européen du baccalauréat français

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

FORMATION PAYSAGE

Etablissement Public Administratif sous tutelle du Ministère de la culture, l'école nationale supérieure d'architecture et de paysage (ENSAP) de Bordeaux développe des actions dans les domaines suivants :

- la formation initiale des professionnels du paysage
- la recherche en paysage, et sa valorisation
- la formation à la recherche par la recherche.

La formation en paysage s'organise en trois cycles :

- le cycle préparatoire aux études en paysage (CPEP) sur deux ans
- un cycle de trois ans menant au Diplôme d'Etat de paysagiste (DEP) valant grade de master
- un troisième cycle conduisant au doctorat.

D'autres informations sont disponibles sur le site internet de l'école www.bordeaux.archi.fr à la rubrique Formation / Etudes en paysage / Cycles et cursus - Ossature pédagogique.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une première phase de sélection des candidatures a été effectuée par une commission sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs:

- critères quantitatifs : résultats scolaires dans les matières sélectionnées avec les coefficients correspondants sur les notes des bulletins de 1ère et terminale ainsi que les notes du baccalauréat. Une modulation a été appliquée sur les enseignements de langues vivantes (LV1 et LV2): 1 point supplémentaire a été attribué aux moyennes supérieures à 16/20.
- critères qualitatifs: fiche avenir et projet de formation motivé

Les candidats dont la moyenne ainsi calculée était supérieure au seuil d'admissibilité fixé à 12.717/20 ont été déclarés admissibles.

Ainsi sur les 315 candidatures confirmées, 175 candidats ont été déclarés admissibles.

Une seconde phase de sélection des candidatures a permis de déterminer la liste des candidats admis.

Les entretiens d'admission se sont déroulés exclusivement en visio conférence: chaque jury composé de 2 enseignants a examiné les candidatures qui lui ont été attribuées au regard des attendus de la formation et des critères généraux d'examen des candidatures.

Ces derniers ont été proposés lors d'une réunion de la commission d'examen des vœux le 17 novembre 2021 puis par le conseil d'administration le 7 décembre 2021. Ces critères généraux d'examen des candidatures ont été portés à votre connaissance via la plateforme Parcoursup depuis

l'ouverture de la procédure.

Les jurys ont examiné les candidatures le 28 avril 2022 sur la base du dossier parcoursup en tenant compte des éléments qualitatifs du dossier.

Ainsi, 4

critères ont été retenus afin de procéder au classement final des candidats :

- Qualité d'écoute et d'expression du candidat
- Sensibilité et créativité
- Motivation pour les études de paysage, connaissance des enjeux, intérêt pour les questions sociales, environnementales, techniques et culturelles
- Connaissance de la formation et intérêt pour l'école de Bordeaux

Cette seconde phase a permis de déterminer une liste de 25 candidats admis sur liste principale et 80 candidats admis sur liste complémentaire.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans

ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Chaque année, un rapport des jurys est publié à l'adresse suivante:

<http://www.bordeaux.archi.fr/formations/etudes-de-paysage/admissions-paysage/primo-entrants.html>

Il permet de communiquer aux candidats les éléments positifs, les principales faiblesses et de formuler des recommandations aux futurs candidats.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Voie générale:notes en Français (oral 1 et écrit 2)-en Ens scientifiques- en Philosophie- en Histoire-Géographie - en LV1-LV2 - en Ens civique et moral-le coef appliqué est 3. Bonus de 1 point pour les moyennes de LV1-LV2 sup à 16/20.Toutes les spécialités sont retenues coef 2.Toutes les options sont retenues coef 2.		Candidats en Terminale : les notes du bac (épreuves anticipées de français oral et écrit ; les notes des 3 enseignements communs de 1ère ; la note de la spécialité de 1ère) et les notes des bulletins de 1ère et terminale pour les autres enseignements Candidats bacheliers : notes des bulletins de 1ère et terminale et notes du bac.	Essentiel
	Voie technologique: notes en Français (oral 1 et écrit 2)-en Mathématiques-en Philosophie-en Histoire-Géographie- en LV1-LV2-en Ens civique et moral-coef appliqué 3. Bonus de 1 point pour les moyennes de LV1-LV2 sup à 16/20.Toutes les spécialités sont retenues coef 2.Toutes les options sont retenues coef 1.		Idem voie générale	Essentiel
	Voie professionnelle: notes en Français (oral 1 et écrit 2)-en Mathématiques-en LV1-LV2- en Histoire-Géographie-en Arts appliqués et cultures artistiques-en Ens civique et moral-le coefficient appliqué est 3. Bonus de 1 point pour les moyennes de LV1-LV2 sup à 16/20.Toutes les spécialités sont retenues coef 2. Bonus de 1 point accordé à 2 spécialités.		Idem Voie générale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail		Fiche Avenir	Important
	Qualité d'expression		Entretien de motivation et projet de formation motivé	Essentiel
Savoir-être	Qualité d'écoute		Entretien de motivation	Essentiel

	Sensibilité et créativité	Entretien de motivation	Essentiel
	Autonomie et capacité à s'investir	Fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour les études de paysage, connaissance de la formation et intérêt pour l'école de Bordeaux	Entretien de motivation et projet de formation motivé	Essentiel
	Capacité à réussir	Fiche Avenir	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	connaissance des enjeux, intérêt pour les questions sociales, environnementales, techniques et culturelles	entretien de motivation et rubrique " Activités et centres d'intérêt"	Essentiel
	Engagement citoyen	Fiche Avenir	Important
	Activités extra scolaires et centres d'intérêt	Rubrique " Activités et centres d'intérêt" et entretien de motivation	Essentiel

Signature :

Camille ZVENIGORODSKY,
 Directeur de l'établissement ENSAP - Ecole Nationale
 Supérieure Architecture Paysage de Bordeaux